

décembre 2015

Les Cahiers du CEIDEF

Penser la parentalité au Québec :
un modèle théorique et un cadre conceptuel
pour l'*initiative Perspectives parents*

Carl Lacharité

Tamarha Pierce

Sylvie Calille

Marleen Baker

Maxime Pronovost

Les éditions



CEIDEF

LES CAHIERS DU CEIDEF

Penser la parentalité au Québec :
un modèle théorique et un cadre conceptuel
pour l'*initiative Perspectives parents*

Carl Lacharité
Tamarha Pierce
Sylvie Calille
Marleen Baker
Maxime Pronovost

décembre 2015

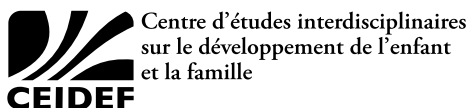
Penser la parentalité au Québec : un modèle théorique et un cadre conceptuel pour l'*initiative Perspectives parents*

Carl Lacharité, Tamarha Pierce, Sylvie Calille,
Marleen Baker et Maxime Pronovost

© 2015 CEIDEF/UQTR

La reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée
à la condition de mentionner la source de la manière suivante :

Lacharité, C., Pierce, T., Calille, S., Baker, M. & Pronovost, M. (2015).
Penser la parentalité au Québec : un modèle théorique et un cadre
conceptuel pour l'initiative Perspectives parents. Dans *Les Cahiers
du CEIDEF* (Vol. 3). Trois-Rivières, QC: CEIDEF/UQTR.



CEIDEF
Département de psychologie
Université du Québec à Trois-Rivières
C.P. 500
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7
CANADA

819-376-5156
www.uqtr.ca/ceidef/

Le Centre d'études interdisciplinaires sur le développement
de l'enfant et la famille est un centre de recherche qui regroupe
des chercheurs provenant de différents départements de l'UQTR.
Le centre jouit d'une réputation internationale et développe
de nombreux partenariats avec les milieux académiques,
institutionnels et communautaires.

ISBN 978-2-9814002-6-0 (version imprimée)
ISBN 978-2-9814002-7-7 (PDF)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2016
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives du Canada, 2016

La rédaction de ce texte a été rendue possible grâce à une subvention
de l'organisme **Avenir d'enfants**. Les auteurs remercient toutes les
personnes ayant commenté une version préliminaire de ce texte pour
la justesse de leurs propos.

Les éditions



CEIDEF

**publication réalisée
par Les éditions CEIDEF**

coordination
Marleen Baker

comité de rédaction
Carl Lacharité
Marleen Baker
Marc Ludvik

comité de lecture
Tristan Milot
Nicole Déziel

**conception graphique
et mise en page**
Marc Ludvik

révision linguistique
Aurélie Baker-Lacharité
Ariane Normand

principales polices de caractères :
Myriad Pro et Chaparral Pro

Les Cahiers du CEIDEF

Les Cahiers du CEIDEF constituent une collection de publications consacrées à des sujets reliés à la vie familiale, l'enfance, l'adolescence, la parentalité, la conjugalité et l'environnement sociopolitiques entourant les familles.

Le but des Cahiers est de mettre en valeur les connaissances tirées de la recherche sur ces sujets, notamment en sciences sociales, sciences humaines, sciences de la santé et sciences de l'éducation. Cette mise en valeur vise en particulier les travaux des chercheurs, des étudiants et des partenaires de milieux de pratique associés au Centre d'études interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et la famille (CEIDEF). Des travaux provenant de collaborateurs externes peuvent aussi faire l'objet d'un numéro des Cahiers. La mission de transfert de connaissances des Cahiers touche principalement un auditoire composé de professionnels (en formation ou en exercice), de gestionnaires d'établissements ou d'organismes, d'agents de planification et de mise en œuvre de politiques sociales et de décideurs publics.

Après de cet auditoire, les Cahiers visent trois objectifs spécifiques :

- ❖ **Diffuser des connaissances** sous forme de synthèses de la documentation et d'analyses de faits saillants sur un thème particulier, synthèses et analyses pouvant s'avérer pertinentes pour les acteurs de terrain;
- ❖ **Proposer une réflexion**, appuyée sur une argumentation étoffée, portant sur un thème particulier, réflexion qui ouvre de nouvelles perspectives ou explore des perspectives moins connues à propos de ce thème et qui suscite une mise en question ou un regard critique concernant les pratiques sociales actuelles entourant celui-ci;
- ❖ **Décrire, analyser des pratiques sociales** reliées à un thème particulier de façon à faire apparaître leurs fondements, leurs enjeux et leurs effets. Ces pratiques peuvent relever d'un large spectre d'actions cliniques/thérapeutiques, éducatives, psychosociales, mais aussi d'actions reposant sur une logique de développement des communautés (ou développement social local), de santé publique ou de politique publique.

Les Cahiers du CEIDEF

Sujets traités par les Cahiers du CEIDEF :

- 1 Participation des parents et services de protection de l'enfance**
Carl Lacharité — janvier 2015
- 2 Quelques figures de proue du mouvement communautaire famille**
Andrée Rivard — novembre 2015
- 3 Penser la parentalité au Québec : un modèle théorique
et un cadre conceptuel pour l'initiative Perspectives parents**
*Carl Lacharité, Tamarha Pierce, Sylvie Calille,
Marleen Baker et Maxime Pronovost* — décembre 2015



vi	Liste des figures
vii	À propos des auteurs
ix	Sommaire
1	Avant-propos
3	La parentalité ?
4	__ Expérience parentale
4	__ Pratique parentale
5	__ Responsabilité parentale
6	__ Relation entre les axes de la parentalité
7	Les déterminants de la parentalité
9	__ Parentalité : expérience, pratique et responsabilité
10	__ Caractéristiques des enfants
12	__ Caractéristiques personnelles du parent
13	__ Caractéristiques sociales et contextuelles
13	_ La relation avec l'autre parent
14	_ Le soutien social
16	_ L'information sur le développement de l'enfant et la conduite parentale
17	_ L'expérience vécue dans le milieu de travail
18	_ Le contexte de vie des parents
21	Remarques conclusives
23	Références

Table des matières

Liste des figures

- 8 **Figure 1**
Théorie et cadre conceptuel écosystémiques de la parentalité

Carl Lacharité, Ph. D.

est psychologue et professeur titulaire au Département de psychologie de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Il dirige le Centre d'études interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et la famille (CEIDF). Il est aussi professeur associé à l'Université fédérale de Rio Grande au Brésil.

Tout au long de sa carrière, il a œuvré à développer des manières respectueuses et éthiques de travailler avec des familles en grande détresse, et ce, à partir de divers contextes institutionnels (protection de l'enfance, prévention psychosociale, action communautaire, etc.).

Ses travaux ont été publiés dans plusieurs revues internationales et servent actuellement de fondements au développement des services intégrés face à la négligence envers les enfants au Québec, en Europe et au Brésil. Il est aussi étroitement impliqué dans le développement d'innovations sociales visant à valoriser la place des pères dans les services auprès des enfants et des familles et à développer des pratiques d'action communautaire auprès des familles.

À propos
des auteurs

Tamarha Pierce, Ph. D.

est titulaire d'un doctorat en psychologie sociale et professeure titulaire à l'École de psychologie de l'Université Laval. Elle mène des travaux de recherche sur la transition à la parentalité au sein du couple, et enseigne la psychologie sociale ainsi que l'éthique et les méthodes de recherche. Depuis ses études doctorales, ses travaux de recherche se sont centrés sur le soutien, la qualité des échanges interpersonnels et l'adaptation aux transitions de vie, considérant plus récemment les rôles de genre dans la compréhension des besoins et des enjeux spécifiques aux mères et aux pères.

À propos des auteurs

Sylvie Calille, M.A. et doctorante en psychologie

est psychologue et neuropsychologue. Elle est chargée de cours aux départements de psychologie, de psychoéducation et des sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Trois-Rivières depuis plus de trente ans, et elle collabore à différents projets de recherche du CEIDEF comme professionnelle de recherche. Son expertise se situe au niveau de la négligence et de ses effets au niveau du développement tant affectif que neuropsychologique.

Marleen Baker, Ph. D.

est psychologue et coordonnatrice du CEIDEF. Elle est également chargée de cours au Département de psychologie de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Elle s'intéresse à la place des pères, à la pratique des sages-femmes ainsi qu'aux pratiques professionnelles et communautaires auprès des familles. Elle a une grande connaissance du milieu communautaire famille pour y avoir œuvré pendant plus de 15 ans.

Maxime Pronovost

est assistant de recherche au CEIDEF et étudiant à la maîtrise au Département de lettres et communication sociale de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Il est membre du Groupe de recherche en communication politique (GRCP) de l'Université Laval. Ses intérêts de recherche, axés en communication politique, articulent notamment la culture de la participation et les technologies de l'information et de la communication (TIC). Il a à son actif des présentations internationales sur l'utilisation des TIC dans les services sociaux québécois.

Ce document propose un cadre théorique dans lequel s'inscrivent les divers travaux qui émergent de ce que l'on a convenu d'appeler l'**initiative Perspectives parents**. Celle-ci repose sur la réalisation d'un sondage à grande échelle (EQEPE — Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans) et d'une étude qualitative à partir de groupes de discussion avec des mères et des pères.

La théorie proposée ici conçoit le développement de l'être humain comme étant façonné par de multiples éléments provenant des divers plans qui composent son écologie, c'est-à-dire le lieu et l'époque où celui-ci évolue ainsi que la complexité avec laquelle il doit négocier quotidiennement. Cette théorie qu'on qualifie d'écosystémique (ou bioécologique) sert donc de fondement à l'étude du phénomène de la parentalité telle que l'*initiative Perspectives parents* a pour but de réaliser.

Ce document propose également un cadre conceptuel qui permet d'identifier les principales composantes de la parentalité — l'expérience, la responsabilité et la pratique des mères et des pères de jeunes enfants — ainsi que les principaux facteurs qui influencent ces composantes. Ces facteurs sont regroupés en trois grandes catégories : les caractéristiques personnelles du parent, les caractéristiques personnelles de l'enfant et les caractéristiques sociales et contextuelles. Le présent travail souligne que la parentalité est un concept multidimensionnel. Il appelle également à considérer la parentalité d'une mère ou d'un père « en contexte », c'est-à-dire en interrelation avec l'autre parent, les proches et les autres acteurs de son environnement socioculturel. La compréhension de la parentalité exige donc de prendre en compte divers facteurs proximaux et distaux qui sont présentés à l'intérieur d'un modèle conceptuel intégré.

Sommaire

D'emblée, on peut se poser la question suivante : pourquoi a-t-on besoin d'une théorie et d'un ensemble de concepts pour cadrer une enquête visant à comprendre ce que vivent des parents québécois qui ont de jeunes enfants ? Les réponses à cette question sont multiples. En voici quelques-unes.

Premièrement, cet effort sert à construire un pont entre, d'une part, une finalité de description, d'observation et de surveillance de la population des mères et des pères au Québec et, d'autre part, une finalité de développement de connaissances scientifiques sur la parentalité. Ainsi, un modèle théorique et un cadre conceptuel permettent d'arrimer pertinence sociale et pertinence scientifique en répondant à deux types d'exigences : les exigences de nature stratégique, dont le but est de soutenir la prise de décisions et la planification d'actions concrètes dans la vie des parents, et les exigences de nature scientifique, dont le but est de mieux comprendre ce que signifie aujourd'hui être une mère ou un père, notamment à travers le fait de soulever certaines formes de questions et de mettre à l'épreuve des hypothèses particulières sur la vie des parents. Ce n'est qu'à travers un pont théorique et conceptuel solide que peut se faire cet arrimage entre ces deux formes de pertinence et ainsi renforcer l'une et l'autre de ces facettes à l'intérieur d'une enquête nationale portant sur la parentalité.

Avant-propos

Deuxièmement, un modèle théorique et un cadre conceptuel servent à orienter les choix et les décisions méthodologiques permettant de répondre à des questions de recherche et de mettre à l'épreuve des hypothèses. Ces balises proposent des définitions de ce que l'on veut décrire et observer, et permettent de faire des distinctions dont il faut tenir compte dans la collecte et l'analyse de données. Sans elles, l'enquête risque fort de manquer de rigueur, de précision et de clarté, trois critères sur lesquels s'appuie tout travail scientifique. En ce qui concerne la parentalité, il existe une foison de méthodes de collecte de données et d'instruments permettant d'évaluer un grand nombre d'aspects du phénomène. Sans repères théoriques et conceptuels solides et cohérents, les risques sont grands de produire une étude à l'intérieur de laquelle l'exercice du rôle de parent est fragmenté en plusieurs dimensions ayant peu de liens entre elles, un peu comme si un ouvrier empilait pêle-mêle des madriers avec l'espoir qu'une charpente de maison émerge de ce travail. La parentalité étant un phénomène complexe, il importe d'avoir sous la main une carte du territoire qui le délimite lorsqu'on a l'intention de l'explorer et d'y circuler.

Troisièmement, cette démarche permet d'orienter le plan d'analyse des données recueillies et l'interprétation des résultats empiriques de façon à construire ce que l'on en est venu à appeler des « données probantes » (« *evidence* » en anglais). Les résultats de n'importe quelle enquête ne constituent jamais en eux-mêmes une « preuve » relative à un phénomène donné. Il est important d'inscrire ces résultats dans une réflexion plus large pour en saisir le sens et la portée. C'est le référentiel théorique et conceptuel de l'enquête qui sert d'appui à cette réflexion pour que celle-ci puisse avoir un effet de levier optimal sur le plan scientifique, c'est-à-dire de produire de nouvelles connaissances qui s'insèrent dans une constellation cohérente de savoirs, situés historiquement et socialement, et portant sur la parentalité et ce qui la conditionne.

Finalement, un modèle théorique et un ensemble intégré de concepts contribuent à organiser le travail de diffusion et de transfert qui vise à maximiser les retombées de ces données probantes, et ce, autant sur le plan social que scientifique. Ainsi, ce que l'on appelle la mobilisation des connaissances et le développement d'innovations dérivant d'une étude dans un domaine donné sont activement alimentés par la qualité et la cohérence théorique et conceptuelle de celle-ci. Comme nous le verrons plus loin, la parentalité est un phénomène devenu indissociable des actions publiques et des dispositifs institutionnels qui cherchent à le façonner. Un cadre théorique et un agencement de concepts cohérents pour penser la parentalité servent donc d'outils aux décideurs publics, aux agents de planification et de développement de politiques et de programmes et aux acteurs du terrain pour leur permettre de mieux en saisir les facettes.

Ce document propose un cadre théorique dans lequel s'inscrivent les divers travaux qui émergent de ce que l'on a convenu d'appeler *l'initiative Perspectives parents*. Initiée en 2014 par l'organisme Avenir d'enfants avec la collaboration de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) et du Centre d'études interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et la famille (CEIDEF), cette initiative repose sur la réalisation d'un sondage à grande échelle (EQEPE — Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans) et d'une étude qualitative à partir de groupes de discussion avec des mères et des pères. La théorie proposée ici conçoit le développement de l'être humain comme étant façonné par de multiples éléments provenant des divers plans qui composent son écologie, c'est-à-dire le lieu et l'époque où celui-ci évolue ainsi que la complexité avec laquelle il doit négocier quotidiennement. Cette théorie qu'on qualifie d'écosystémique (ou bioécologique)¹ sert donc de fondement à l'étude du phénomène de la parentalité telle que *l'initiative Perspectives parents* a pour but de réaliser. Ce document propose également un cadre conceptuel qui permet d'identifier les principales composantes de la parentalité — l'expérience, la responsabilité et la pratique des mères et des pères de jeunes enfants — ainsi que les principaux facteurs qui influencent ces composantes.

¹ On peut trouver une description détaillée de cette théorie du développement humain dans les travaux de Bronfenbrenner (1979, 1996, 1999, 2001, 2005) et Bronfenbrenner et Ceci (1994).

La parentalité ?

Être mère ou père au Québec constitue une expérience de vie qui, pour une majorité de parents, s'avère enrichissante et positive. Mais il faut souligner que cette expérience est constamment jalonnée de défis qui peuvent aisément en faire une course à obstacles, voire un champ de mines pour les familles vivant dans une situation de vulnérabilité (telle que celle suscitée par la défavorisation socioéconomique ou des difficultés personnelles chez le parent ou l'enfant). Dès lors, la responsabilité de jeunes enfants et l'exercice « suffisamment bon »² de celle-ci au quotidien nécessitent un ensemble de ressources personnelles, sociales, culturelles et économiques auxquelles les femmes et les hommes doivent avoir accès et qu'ils peuvent utiliser de manière flexible pour réaliser « leur projet pour eux-mêmes et leur enfant ». C'est l'interface entre ce « projet », les défis que les parents rencontrent et les ressources dont ils disposent qui dessinent les contours de ce que nous appellerons la parentalité.

² Nous faisons évidemment référence au concept de « mère suffisamment bonne » proposé, dans les années 1950 et 1960, par le pédiatre et psychanalyste britannique Winnicott pour rendre compte de la contribution des parents au développement optimal de leurs enfants (Winnicott, 1953, 1967).

Le terme « parentalité » est relativement nouveau dans le paysage de la francophonie. Dans le monde anglophone, il n'a pas vraiment d'équivalent, mais il fait souvent référence à *parenthood* (le statut de parent, être mère ou père sur les plans psychologique, social et juridique) ou encore à *parenting* (l'exercice du rôle de parent, sous l'angle de ce que l'enfant peut en percevoir et en retirer — *parenting behaviors, parenting practices, parenting competency* — ou sous l'angle de ce que le parent lui-même peut en faire l'expérience — *parenting attitudes, parenting stress, parenting cognitions*)³. On voit donc d'emblée tout ce que le concept de parentalité transporte de complexité et, à la limite, de confusion. En France, des chercheurs et praticiens se sont penchés sur cette complexité pour tenter de dégager un consensus concernant les principales dimensions ou composantes qui caractérisent le concept de parentalité⁴. Ils proposent de considérer ce concept sur la base de trois axes interdépendants : l'expérience parentale, la pratique parentale et la responsabilité parentale.

³ Ces aspects sont explorés de manière exhaustive dans les travaux de Bornstein (2002), de Hoghugh et Long (2004) et Krause et Dailey (2011).

⁴ Voir à ce sujet les travaux de Houzel (1999) et de Sellenet (2007).

Expérience parentale

L'expérience de la parentalité englobe les pensées et les sentiments qui habitent la personne lorsque celle-ci joue son rôle de parent auprès d'un enfant en particulier. Cette composante évoque directement des éléments tels que les attitudes, les croyances et les valeurs parentales, la satisfaction parentale, le sentiment d'efficacité parentale, le stress parental et la détresse parentale. C'est aussi à l'intérieur de cette composante que peuvent être inclus les besoins de soutien, le sentiment d'être soutenu, le sentiment de faire alliance avec une autre personne de l'entourage (souvent le conjoint ou la conjointe) et le sentiment de collaboration avec d'autres personnes (par exemple, des professionnels) face aux tâches qu'impose un enfant qui se développe dans divers milieux de vie tels que les services de garde et l'école.

Il est important de souligner que cet axe évoque autant la **dimension affective** de l'exercice du rôle de parent que la **dimension cognitive**. Par dimension affective, on entend les émotions qui émergent chez le parent, de même que la manière dont il compose avec celles-ci. Cela couvre également les émotions que l'enfant exprime auxquelles le parent doit répondre affectivement. Cette dimension inclut aussi les tensions vécues entre les différents rôles sociaux que le parent joue, ainsi que les représentations mentales et les blessures psychologiques⁵ qu'il transporte, et avec lesquelles il doit régulièrement négocier dans le cadre des interactions avec son enfant. Finalement, la dimension affective de l'expérience parentale concerne les répercussions émotionnelles qui sont suscitées par les relations interpersonnelles que le parent tisse avec les autres personnes qui sont en contact avec son enfant.

Par dimension cognitive, on entend ce que le parent sait à propos de son rôle et du développement de son enfant. C'est aussi le besoin qu'il ressent de connaître des choses à propos de son rôle et de son enfant; cela inclut aussi ce qu'il croit et ce à quoi il accorde de l'importance dans l'exercice quotidien de ce rôle. Cette dimension couvre également la compréhension personnelle que le parent a des normes et des exigences de ce rôle, la compréhension qu'il a des droits et privilèges qui l'accompagnent. On peut aussi inclure dans cette dimension la manière dont le père ou la mère se compare et s'évalue en tant que parent, de même que la manière dont il ou elle compose avec l'évaluation que d'autres personnes font de lui ou d'elle.

⁵ Les travaux de recherche sur l'attachement chez les adultes ont montré l'importance de considérer ce que le parent « retient émotionnellement » des expériences d'attachement qu'il a vécues avec les figures parentales de son enfance et son adolescence. Sur le plan psychologique, cela se manifeste par des représentations mentales des relations d'attachement qui modulent les attentes et la conduite du parent dans les relations affectives de sa vie (incluant la relation avec son enfant et les relations amoureuses). Cet aspect de l'expérience parentale inclut aussi les répercussions affectives dans la vie actuelle du parent de la présence de traumatismes et de pertes non résolus dans son enfance ou adolescence. Voir à ce sujet Crittenden (2008) et Crittenden et Landini (2011).

Pratique parentale

La pratique de la parentalité constitue le versant comportemental et interactif du rôle de parent. Cet axe fait référence aux décisions et aux gestes concrets que pose le parent lorsqu'il s'occupe d'un enfant en particulier. Cela inclut au moins trois éléments distincts :

- 1** Les **formes d'engagement** du parent dans les interactions avec son enfant : par exemple, la sensibilité parentale, la proximité parentale, le contrôle parental, le style d'autorité parentale et l'imposition de limites à l'enfant;
- 2** La **disponibilité physique et psychologique** du parent envers l'enfant : par exemple, la présence et l'attention à l'enfant, les hypothèses ou les inférences que le parent fait à propos des besoins développementaux de ce dernier, la mise en place des routines quotidiennes, le fait d'assurer que le domicile familial soit un environnement sécuritaire pour l'enfant et le fait de lui procurer de la nourriture et des vêtements appropriés;
- 3** Les **actions indirectes** que le père ou la mère pose pour organiser la vie de l'enfant et assurer son bien-être : par exemple, le fait de choisir un service de garde et développer une relation de confiance avec les éducatrices, prendre un rendez-vous médical, confier l'enfant à une gardienne de confiance, concilier son horaire de travail et le temps qu'il ou elle passe auprès de l'enfant et se renseigner sur le groupe d'amis de l'enfant.

Le concept de pratique parentale est aussi étroitement lié au concept de fonction parentale, c'est-à-dire la fonction que le parent remplit dans le développement de son enfant. Celle-ci se décline en plusieurs fonctions spécifiques : fonction de protection, fonction de *caring*, fonction de contenance, fonction réflexive, etc.

Il faut noter que ce sont les éléments inclus sous cet axe qui constituent la contribution unique du parent à ce que Bronfenbrenner appelle les *processus proximaux* de développement de l'enfant, c'est-à-dire ce que ce dernier tire directement de la relation avec son parent pour notamment se construire une identité propre, former des concepts, développer ses habiletés émotionnelles, cognitives et sociales.

Responsabilité parentale⁶

L'axe de la responsabilité parentale fait référence à l'ensemble des droits et devoirs dont une personne hérite lorsqu'elle devient la mère ou le père d'un enfant. C'est aussi cet aspect qui, à l'intérieur d'une société donnée, situe le parent au sein d'une structure de parenté avec ses éléments particuliers de filiation et d'alliance à l'intérieur des groupes familiaux. Ainsi, ce n'est pas seulement la dimension juridique de la responsabilité parentale qui est mise en relief ici, c'est également la dimension socioculturelle de cette responsabilité et l'interaction entre ces deux dimensions. Par exemple, on retrouve une interface entre la dimension socioculturelle et juridique de la responsabilité parentale dans le cas des familles recomposées où le statut du conjoint ou de la conjointe par rapport aux enfants est en constante négociation. On retrouve aussi cet arrimage socioculturel et juridique dans le cas des familles d'accueil de proximité

⁶ Houzel (1999) et Sellenet (2007) nomment cet axe de la parentalité l'exercice parental. Cette expression peut toutefois se confondre avec la pratique parentale. C'est pourquoi, afin de mieux distinguer ces deux axes, nous préférons faire référence à cette composante en utilisant plutôt l'expression « responsabilité parentale ». Le terme de responsabilité constitue, à notre avis, le cœur de l'axe que ces auteurs ont tenté de circonscrire.

— c'est-à-dire dans la famille étendue — où un enfant peut être placé suite à une décision du directeur de la protection de la jeunesse ou d'un juge, et qui produit une complexité particulière dans le partage des responsabilités juridiques et sociales à propos de cet enfant.

L'axe de la responsabilité parentale englobe également la manière dont un parent négocie les valeurs et les normes de la communauté culturelle à laquelle il appartient. Cette communauté peut être caractérisée par des normes et des valeurs homogènes. Elle peut également être caractérisée par des normes et valeurs hétérogènes, et véhiculer des injonctions plus ou moins intégrées, voire contradictoires, qui régissent le rôle de mère et de père.

Finalement, l'axe de la responsabilité parentale est ce qui comporte les éléments qui sont généralement évoqués lorsque la parentalité est questionnée ou mise en examen dans le cadre de procédures administratives ou judiciaires (par exemple, découlant de l'application de lois telles que la Loi sur la protection de la jeunesse et la Loi sur l'adoption). Les situations relevant des litiges sur la garde de l'enfant suite à une séparation conjugale mettent également en évidence ce troisième axe de la parentalité.

Relation entre les axes de la parentalité

Au terme de cette brève description des trois composantes ou axes de la parentalité, il est important de souligner que la responsabilité parentale ainsi que l'expérience parentale doivent être conçues comme des facteurs qui, même s'ils entrent en étroite transaction avec la pratique parentale, influencent indirectement⁷ le développement de l'enfant. Ce sont, comme nous l'avons souligné précédemment, les manifestations de la pratique parentale qui jouent un rôle direct dans le développement de l'enfant.

7 Le concept d'influence indirecte sur le développement de l'enfant dans la théorie écosystémique de Bronfenbrenner est souvent interprété comme étant une forme d'influence moins importante que l'influence directe. Cela constitue une interprétation erronée de cette théorie.

Cette distinction entre « directe et indirecte » ne sert pas à qualifier l'ampleur ou la magnitude d'une influence, mais plutôt à situer celle-ci dans l'ensemble des processus qui façonnent le développement d'un enfant. Ainsi, les émotions qu'éprouve une mère en présence de son enfant ne sont pas moins importantes que les gestes qu'elle pose et la forme d'interaction qu'elle établit avec ce dernier lorsqu'elle ressent celles-ci. Toutefois, un changement dans les émotions de la mère influence le développement de son enfant dans la mesure où ce changement a un écho dans ses comportements et ses interactions avec l'enfant.

Évidemment, chacun de ces axes de la parentalité comporte un côté clair et un côté obscur. Ce dernier est représenté, par exemple, par des décisions et des gestes du parent qui peuvent être contradictoires avec l'objectif de soutenir le développement et le bien-être de l'enfant. Nous pensons ici notamment à des sentiments négatifs ou une souffrance psychologique qui interfèrent avec la qualité de la présence et de l'attention à l'enfant; à des attitudes qui ne reconnaissent pas l'impact important qu'un parent a sur son enfant, en particulier dans les premières années de sa vie; à des croyances qui ne tiennent pas compte des droits qu'ont les enfants; ou encore à un désengagement des responsabilités parentales.

Nous avons fait le choix de présenter les trois axes de la parentalité dans un ordre particulier : l'expérience en premier, la pratique en second et la responsabilité en dernier. Cela est intentionnel. *L'initiative Perspectives parents* étant une initiative qui se penche plus particulièrement sur

l'expérience parentale, il s'agit de la porte d'entrée qui, sur le plan théorique et conceptuel, nous semblait la plus appropriée d'emprunter, tout en ne négligeant pas les deux autres axes. Ce choix repose aussi sur le fait que l'Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans (EQEPE) a pour objectif de sonder la population générale des parents ayant de jeunes enfants. Par conséquent, nous prévoyons que, pour la majorité d'entre eux, les enjeux liés à la responsabilité parentale ne seront pas saillants comme cela serait le cas si cette enquête avait porté plus spécifiquement, par exemple, sur la population des parents issus de l'immigration, des parents issus des communautés autochtones ou des parents recevant des services du dispositif de la protection de l'enfance.

En conclusion de cette section, il est intéressant de souligner que le terme *parentalité* est apparu dans le contexte où les parents sont devenus, depuis environ cinq décennies, une cible de politiques et de programmes gouvernementaux. Par conséquent, comme Sellenet (2007) l'évoque, le concept de parentalité constitue le support d'un nouveau modèle d'actions publiques dans les sociétés occidentales. Agir sur ce que font les mères et les pères dans la vie quotidienne de leurs enfants constitue l'élément central qui donne un sens à ce concept. La parentalité désigne donc le fait d'être et d'agir en tant que parent *dans le rapport et sous le regard du dispositif institutionnel qui est mis en place autour des enfants* dans une société donnée (cela inclut les établissements de services, les instances de planification des politiques publiques ainsi que les organisations académiques et scientifiques qui produisent et qui transfèrent des connaissances sur le développement de l'enfant et la famille). Dans le cadre de *l'initiative Perspectives parents*, explorer avec les parents eux-mêmes les facettes de leur expérience, de leur pratique et de leur responsabilité représente dès lors une initiative se situant dans le prolongement de ce mouvement qui inscrit les parents en tant qu'acteurs importants (et en particulier en tant que « public cible ») à l'intérieur d'un vaste système institutionnel ayant une double finalité : répondre adéquatement aux besoins de chaque enfant et soutenir ceux et celles à qui l'on confie la responsabilité d'être ses « premiers éducateurs » — sa mère et son père.

Les déterminants de la parentalité

L'un des modèles conceptuels de la parentalité les plus utilisés dans les recherches au cours des 30 dernières années est celui de Belsky (1984, 2008; Belsky et Jaffee, 2006). Ce modèle propose que la parentalité, et en particulier la pratique parentale (« *parenting* »), dépende d'un large ensemble de facteurs pouvant être regroupé en trois grandes catégories : les caractéristiques personnelles du parent, les caractéristiques personnelles de l'enfant et les caractéristiques sociales et contextuelles. Ce modèle a été mis à l'épreuve et enrichi dans des centaines d'études partout

8 On peut trouver une description détaillée de cette théorie du développement humain dans les travaux de Bronfenbrenner (1979, 1996, 1999, 2001, 2005) et Bronfenbrenner et Ceci (1994).

dans le monde⁸. La figure 1 présente les principaux éléments qui découlent de ce vaste ensemble de travaux sur la parentalité et ses déterminants et qui sont retenus ici pour servir de cadre conceptuel de l'*initiative Perspectives parents*. Les prochaines sections abordent chacun des éléments apparaissant dans le modèle.

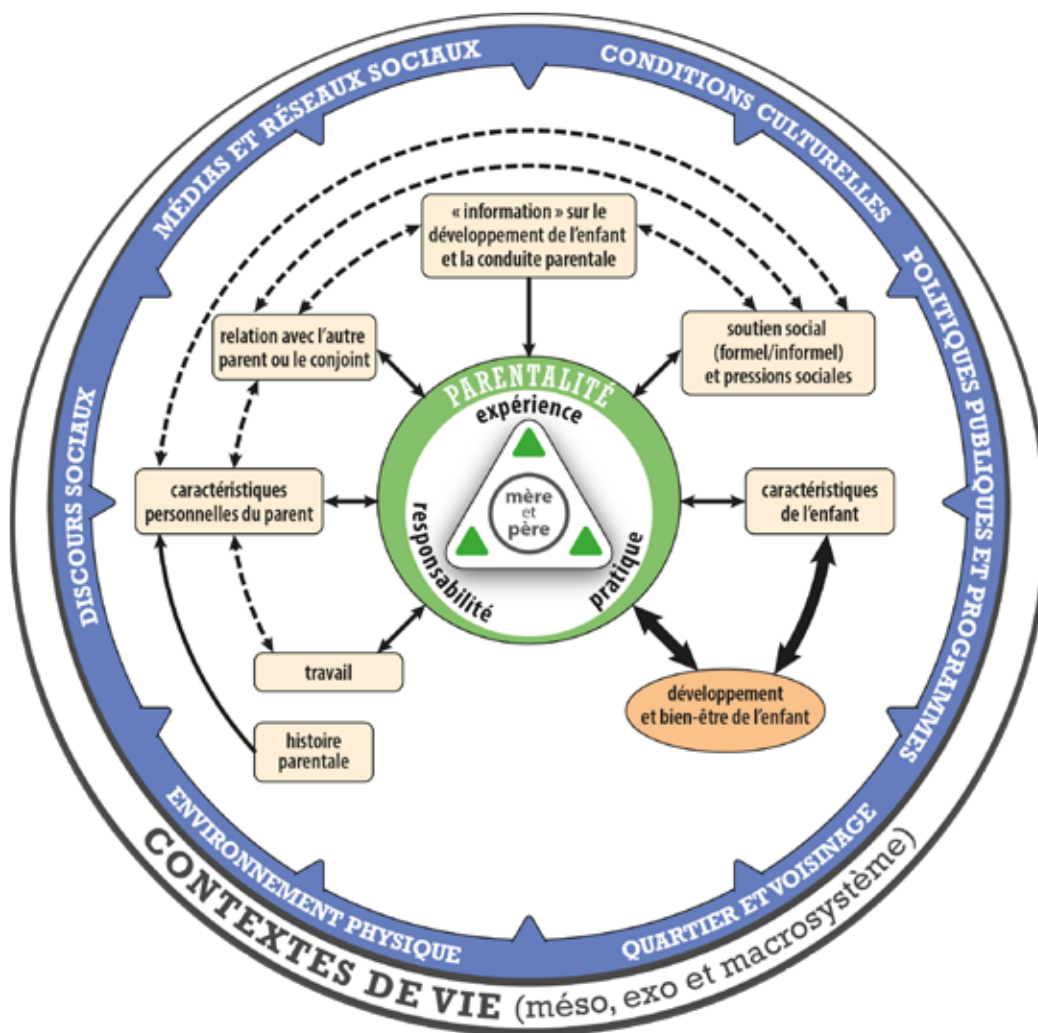


Figure 1 – Théorie et cadre conceptuel écosystémiques de la parentalité.

Parentalité : expérience, pratique et responsabilité

La partie centrale du modèle présente les trois composantes de la parentalité ayant été décrites précédemment. Ici, la parentalité est située en tant qu'élément essentiel à prendre en compte pour comprendre la trajectoire développementale qu'emprunte un enfant. Cette trajectoire est aussi influencée par deux autres éléments dans la vie de l'enfant : ses caractéristiques personnelles et les caractéristiques sociocontextuelles du milieu dans lequel ce dernier grandit. Par conséquent, le modèle présenté propose que le développement d'un enfant soit considéré comme étant fonction de **qui il est** (ses dispositions physiques et psychologiques), de **l'environnement** physique et social dans lequel il évolue et de ce que ses **parents** lui procurent comme soins et ressources.

Sur un autre plan, le modèle suggère aussi que l'expérience, la pratique et la responsabilité parentales doivent être conjuguées au féminin et au masculin. En effet, la parentalité de la femme et celle de l'homme partagent plusieurs points, mais méritent également d'être distinguées. Une somme considérable de travaux sur la paternité, la relation père-enfant et l'expérience paternelle ont montré l'importance de tenir compte de ces différences. Il faut toutefois noter que les facteurs qui sont décrits dans les prochaines sections ont, dans une large mesure, été étudiés auprès de mères. Néanmoins, certaines études sur les pères ou qui comparent les mères et les pères ont montré que ces facteurs n'agissent pas toujours de la même façon sur l'un ou l'autre parent⁹. De plus, cette distinction entre la mère et le père doit également être considérée dans les retombées de *l'initiative Perspectives parents* et dans la mobilisation des parents eux-mêmes que cette enquête peut susciter. Ainsi, un homme ou une femme va rarement se qualifier lui-même ou elle-même du « parent » de son enfant, mais plutôt de son « père » ou de sa « mère ». Par conséquent, la capacité de *l'initiative Perspectives parents* à interpeller les parents québécois en tant que mères ou pères constitue un élément important dans l'atteinte des objectifs poursuivis.

Cette partie du modèle (le triangle), qui présente la parentalité¹⁰ à travers ses trois composantes, évoque un large ensemble de phénomènes qui ont été brièvement énumérés dans la section précédente et qui englobent une somme considérable de recherches portant sur des thèmes variés. Ces thèmes incluent le sentiment d'efficacité parentale, la satisfaction parentale, les attitudes ou croyances parentales, le style parental, la sensibilité parentale, le stress parental, la violence parentale, la négligence parentale.

⁹ Ce document n'a pas pour objectif d'aborder de manière détaillée la question des similitudes et des différences entre les pères et les mères sur les plans de leur expérience, leur responsabilité et leur pratique ainsi que sur le plan des divers facteurs présentés dans la figure 1. Cela fait l'objet d'une autre analyse et d'un autre document.

¹⁰ Le triangle formé des trois axes de la parentalité auquel a été ajouté un cercle évoquant le rôle de mère et de père ne sert pas à indiquer que la parentalité est ce qui se passe entre les deux parents. Il est important de souligner que la parentalité est un concept individuel et non interactionnel.

Dans le cas de la relation entre les deux parents, nous parlerons de coparentalité. Schématiquement, cela pourrait être représenté par deux triangles qui s'entrecroisent.

En particulier, dans le contexte de la réalisation de *l'initiative Perspectives parents*, il s'agit des éléments suivants :

- A** ce que les parents savent et ce à quoi ils accordent de l'importance (incluant leurs conceptions des besoins de leur jeune enfant, leurs intentions et attentes envers ce dernier);
- B** ce qui les préoccupe et les inquiète dans l'exercice de leur rôle, de même que leur compréhension des obstacles et des défis qu'ils rencontrent au quotidien;
- C** ce qui les rassure, ce qui leur permet de se sentir de « suffisamment bons » parents et de sentir que la relation avec leurs enfants contribue à leur propre développement comme adulte; cela inclut aussi l'appréciation des ressources à leur disposition, ressources qu'ils perçoivent comme pouvant les aider à agir en fonction de ce à quoi ils accordent de l'importance dans leur vie de parent et par rapport à leurs enfants;
- D** les décisions et les initiatives qu'ils prennent pour composer avec les exigences et obligations liées au rôle de parent, mais aussi pour faire reconnaître et faire respecter les prérogatives associées à ce rôle (notamment dans l'interface entre eux et les acteurs du dispositif de services).

Caractéristiques de l'enfant

11 Voir Sameroff (2009) pour une description détaillée des transactions complexes et des influences réciproques qui s'établissent entre l'enfant et ses contextes de vie. Le modèle conceptuel de la parentalité présenté ici s'inscrit, en plus de la théorie écosystémique, à l'intérieur de cette théorie transactionnelle du développement de l'enfant. Ces deux théories sont étroitement liées l'une à l'autre et s'alimentent l'une l'autre.

La parentalité est directement influencée par les caractéristiques personnelles de l'enfant¹¹. C'est pourquoi il est important de noter que chaque enfant contribue à créer les conditions qui font en sorte que son père et sa mère se comportent avec lui d'une manière unique. Cette contribution de l'enfant lui-même, à travers ses caractéristiques personnelles et la trajectoire de développement qu'il emprunte à différents moments de sa vie, produit un circuit relationnel à l'intérieur duquel l'expérience et la pratique parentales sont façonnées, et façonnent à leur tour l'expérience et les comportements de l'enfant.

Les caractéristiques personnelles de l'enfant comprennent évidemment son sexe et les changements qui se produisent chez lui au fur et à mesure qu'il grandit (les stades de développement). Par exemple, un père pourra ne pas se comporter tout à fait de la même façon avec sa fille et son garçon, et adapter sa conduite aux nouvelles capacités que chacun développera en grandissant.

D'autres caractéristiques de l'enfant ont aussi été étudiées pour leur influence sur la parentalité. C'est le cas notamment de la présence d'un handicap ou d'une maladie chez l'enfant, qui augmente considérablement le stress parental et affecte le sentiment d'efficacité parentale. De plus, les caractéristiques comportementales et émotionnelles de

l'enfant (son tempérament, ses difficultés de comportement, etc.) constituent des éléments qui façonnent l'exercice du rôle de parent. Lorsque négatives, ces caractéristiques comportementales favorisent l'adoption de conduites intrusives, hostiles ou indifférentes (*unresponsive*) de la part du parent. À l'opposé, des caractéristiques positives de l'enfant facilitent l'adoption de conduites parentales engagées et sensibles.

Les comportements d'attachement de l'enfant représentent une catégorie particulière de caractéristiques personnelles. Cet aspect a reçu beaucoup d'attention dans les recherches sur la relation parent-enfant, en particulier pour montrer l'impact des conduites parentales sur la sécurité d'attachement manifestée par l'enfant. Toutefois, il est essentiel de souligner que l'attachement est un concept relationnel, un peu comme une danse que deux partenaires réalisent. À ce titre, le phénomène qui émerge de la situation d'attachement dépend étroitement de la manière dont les protagonistes de cette relation — le parent et l'enfant — s'engagent dans celle-ci. Ainsi, les stratégies¹² que l'enfant développe pour réguler sa détresse et interagir avec le parent dans les moments où il ressent cette détresse viennent façonner une foule d'aspects de l'expérience parentale (sentiment d'efficacité, stress, émotions ressenties, etc.) et de la conduite que le parent a avec lui. Par conséquent, pour le parent, jouer le rôle de figure d'attachement peut représenter une expérience très différente d'un enfant à l'autre en raison de la façon dont chacun d'eux s'engage dans les situations qui représentent pour eux des dangers et tentent de réguler leurs états internes face à ceux-ci (Crittenden, 2008).

¹² Ces stratégies reposent sur le concept de profil d'attachement de l'enfant. Les études s'entendent pour décrire quatre profils : attachement sécurisé, anxieux-évitant, anxieux-résistant/ambivalent et désorganisé. À chacun de ces profils correspond une forme de stratégie particulière de l'enfant lors de situations qui provoquent de la détresse (comme les moments où le jeune enfant est séparé de son parent et qu'il le retrouve après un certain temps). Pour plus de détails, voir Cassidy et Shaver (2008).

Il est important de rappeler que les caractéristiques de l'enfant ne déterminent pas à elles seules la forme de parentalité qu'une femme ou un homme adoptera envers lui. La parentalité est toujours le résultat de l'interaction entre les caractéristiques de l'enfant, les caractéristiques du parent et les conditions sociales et contextuelles dans lesquelles ils évoluent. Par exemple, le tempérament difficile d'un enfant dans les premiers mois de sa vie ne résulte pas nécessairement en une conduite hostile ou indifférente de sa mère ou son père. Cette conduite va toutefois constituer un défi à relever pour ces parents. S'ils disposent de ressources personnelles et sociales adéquates, cela contribuera à développer chez eux des pratiques parentales positives qui, en retour, aideront l'enfant à dépasser les défis qu'il rencontre lorsqu'il cherche à réguler ses émotions et son comportement. Par contre, si ces parents doivent composer avec des difficultés d'ordre personnel découlant de leur propre histoire de vie ainsi qu'avec des conditions sociales et économiques adverses, il sera beaucoup plus ardu pour eux de réagir de manière positive au tempérament difficile de leur enfant.

Caractéristiques personnelles du parent

Trois catégories de caractéristiques personnelles des parents ont principalement été mises en relief comme déterminants de la parentalité : l'histoire développementale du parent qui façonne sa personnalité, la manière dont il se sert des modèles parentaux auxquels il a été exposé et la présence de problèmes ou troubles de santé mentale. Ces trois types de caractéristiques ont notamment été explorés de manière concomitante dans nombre d'études portant sur les conduites parentales maltraitantes (en particulier, auprès d'enfants abusés physiquement ou négligés). Ces études contribuent à expliquer une transmission intergénérationnelle des expériences, pratiques et responsabilités parentales. Toutefois, il faut noter que même si cette transmission existe, elle est loin d'être parfaite. Plusieurs parents ayant été exposés à des situations développementales négatives (modèles parentaux inadéquats, épisodes d'abus physique ou psychologique, ruptures de liens d'attachement, etc.) réussissent à renverser la vapeur et à devenir des parents différents de ceux qu'ils ont eus.

La principale forme d'expérience développementale dans l'enfance du parent qui a fait l'objet d'attention dans les recherches est celle qui se construit dans le cadre de la relation d'attachement avec leurs propres parents. L'insécurité d'attachement et les ruptures dans les relations d'attachement dans l'enfance et l'adolescence (en interaction avec son bagage héréditaire¹³) constituent des facteurs importants dans la construction de la personnalité d'une personne, en particulier dans la façon dont elle établit des liens affectifs avec les membres de son entourage. Cela inclut évidemment les relations amoureuses et la relation avec ses enfants, mais aussi la capacité à établir des liens d'amitié et des relations dans le contexte du travail¹⁴.

Les modèles parentaux auxquels un père ou une mère ont eu accès dans leur enfance et leur adolescence entrent nécessairement dans l'adoption des attitudes parentales et l'apprentissage des habiletés parentales. Il existe évidemment des liens complexes entre l'exposition à ces modèles et la conduite actuelle d'un parent. Deux processus mentaux interviennent face aux modèles parentaux : un processus de reproduction et un processus de compensation. Chacun de ces processus peut prendre un caractère positif (par exemple, lorsqu'une mère agit de manière empathique envers son enfant pour compenser le manque d'empathie que sa propre mère a eue à son égard) ou négatif (par exemple, lorsqu'une mère reproduit une conduite intrusive avec son enfant semblable à ce qu'elle a vécu elle-même avec sa propre mère)¹⁵. Ces processus de reproduction et de compensation de modèles parentaux doivent également être compris en tenant compte du contexte culturel ou ethnique dans lequel sont insérés les parents. En effet, les modèles parentaux ne sont pas que des modèles individuels auxquels un enfant est exposé dans la relation avec ses propres parents, ils sont aussi des modèles collectifs que l'enfant peut observer chez un ensemble de parents autour de lui.

¹³ Sur cette question de l'interaction entre l'hérédité et l'environnement dans la construction de la personnalité et de la parentalité, voir Spinath et O'Connors (2003).

¹⁴ Pour une recension des études qui établissent un lien empirique entre personnalité et parentalité, voir Belsky et Barends (2002).

¹⁵ "Don't dress up your children like dolls from your past / Or They'll run from you madly, they'll never look back / And when they grow older, they'll do just the same / The world's a reflection of how children play"

[N'habillez pas vos enfants comme les poupées de votre passé / Ou ils s'enfuiront comme des fous, ils ne regarderont pas en arrière / Et lorsqu'ils seront grands, ils feront la même chose / Le monde est le reflet de la façon dont les enfants jouent] (Jason Mraz, 5/6, 2012).

Cette dimension culturelle des modèles parentaux exerce évidemment une influence sur la parentalité (par exemple, dans le cas de familles vivant en situation de défavorisation depuis plusieurs générations ou le cas de familles issues de l'immigration)¹⁶.

Les caractéristiques psychologiques du parent qui influencent la parentalité relèvent également du stress et des problèmes ou des troubles de santé mentale que ce dernier peut manifester. La présence d'un état de stress parental élevé représente un important défi pour le parent dans l'exercice de son rôle. L'état de stress relié aux soins et à l'éducation d'un enfant devient élevé lorsque celui-ci suscite de la détresse personnelle, des difficultés dans l'interaction avec l'enfant et une perception négative de ce dernier. Le stress parental est lié à différents facteurs découlant de l'histoire personnelle du parent, son niveau d'éducation¹⁷ et des circonstances de vie dans lesquelles il évolue avec son enfant (par exemple, conciliation travail-famille difficile, conflits conjugaux, problèmes financiers, isolement social). De manière plus dramatique, les problèmes personnels de nature affective tels que la dépression et l'anxiété, de même que le trouble de personnalité limite, constituent des obstacles significatifs à la disponibilité psychologique du parent envers son enfant et à son sentiment d'efficacité parentale. La présence de ce type de problème augmente les risques de conduites parentales négatives (notamment l'inconstance, l'hostilité, l'intrusion, l'indifférence). Toutefois, la présence de ce type de problème ne produit pas inéluctablement des lacunes dans l'exercice des responsabilités parentales, comme le montrent Boily, St-Onge et Toutant (2006).

¹⁶ Pour une description plus détaillée de cette dimension collective et culturelle des modèles parentaux, en particulier en ce qui concerne la transmission intergénérationnelle de la violence envers les enfants et les femmes, voir Chamberland (2003) et Lacharité et Éthier (2009).

¹⁷ Les parents ayant un niveau d'éducation plus haut ont tendance à rapporter un état de stress parental qui, sans être au-dessus du seuil « clinique », est plus élevé que celui de parents avec un niveau de scolarité plus faible. Aucune explication définitive de ce phénomène n'a encore été apportée.

Caractéristiques sociales et contextuelles

Ce groupe de déterminants de la parentalité est constitué d'un nombre important d'éléments dont certains doivent être qualifiés de proximaux (ou directs) et d'autres de distaux (ou indirects). Dans le modèle, les éléments qui correspondent aux facteurs sociocontextuels proximaux sont la relation avec l'autre parent, le soutien social, l'information sur le développement de l'enfant et la conduite parentale de même que l'expérience vécue dans le milieu de travail. Les facteurs distaux sont représentés dans le modèle par le grand cadre qui entoure tous les éléments qui sont au centre du schéma. Ils sont évoqués sous le vocable « contexte de vie » et font référence aux influences mésosystémiques, exosystémiques et macrosystémiques décrites dans la théorie écosystémique du développement humain.

La relation avec l'autre parent

La relation entre les parents est probablement le facteur de la parentalité le plus étudié parmi les facteurs sociocontextuels proximaux. Ce facteur englobe au moins deux domaines : celui de la relation conjugale en tant que telle et celui de l'alliance entre les parents.

Les difficultés manifestées à l'intérieur de la relation amoureuse entre les parents (en particulier, le niveau de conflit et les stratégies utilisées par les conjoints dans le cadre des situations de conflits) constituent des obstacles qui interfèrent avec l'adoption de conduites parentales positives envers l'enfant. Elles exposent ce dernier à des émotions négatives entre les parents (voire à des conduites de violence) qu'il peut avoir de la difficulté à comprendre et qui peuvent susciter chez lui des états de peur et d'anxiété (voire de terreur relevant d'un traumatisme psychologique). Les conflits conjugaux peuvent mener à la séparation conjugale, un contexte relationnel qui présente des défis particuliers pour les parents en matière de parentalité, notamment lorsque le niveau de conflit conjugal reste élevé ou augmente suite à cette séparation.

Le domaine de l'alliance parentale englobe la façon dont les parents arrivent à former une équipe (c'est-à-dire qu'ils partagent des valeurs éducatives et des attentes ou préoccupations similaires à l'égard de l'enfant; qu'ils se font confiance et s'encouragent l'un et l'autre) et à s'épauler concrètement l'un et l'autre dans les multiples tâches de soins et d'éducation à l'enfant. Sans être complètement indépendante de la qualité de la relation conjugale, l'alliance entre les parents constitue néanmoins un domaine distinctif. Ainsi, même après une séparation conjugale, des parents peuvent continuer de former une équipe cohérente autour de l'enfant. Par ailleurs, un parent peut s'associer à une autre personne de son entourage (par exemple, un nouveau conjoint ou son propre parent) afin de partager au quotidien les tâches reliées aux soins et à l'éducation des enfants et ainsi faire office « d'autre parent ».

Il est important de noter ici que la relation avec l'autre parent constitue l'une des principales (sinon la plus importante) sources de soutien social pour le parent. Ainsi, en plus de son impact direct sur la parentalité, elle a aussi un impact indirect en influençant la perception d'être soutenu dans l'exercice du rôle parental. De plus, cette relation avec l'autre parent exerce aussi une influence indirecte sur la parentalité en affectant le niveau de bien-être personnel du parent (stress parental, détresse parentale, exacerbation des problèmes de santé mentale). Il est opportun ici de souligner que l'expérience de la relation conjugale et de l'alliance parentale est vécue différemment par l'homme et la femme et que, par conséquent, celle-ci affecte distinctement l'exercice de la paternité et de la maternité.

Le soutien social

Le soutien social et son versant négatif — les pressions sociales et les conflits sociaux — représentent un autre facteur sociocontextuel proximal de la parentalité. L'exercice des responsabilités parentales dans les sociétés occidentales constitue une tâche complexe qui nécessite une quantité et une qualité importantes de soutien social sous formes variées. Les principales formes de soutien sont le soutien informatif/cognitif, affectif, relationnel, matériel et économique. Ainsi, le réseau de soutien

social d'un parent et la qualité du soutien qu'il génère se révèlent un déterminant significatif de la qualité de l'expérience parentale et de la pratique parentale, en particulier lorsque le parent fait face à des défis qui placent sous tension la relation qu'il entretient avec son enfant. En outre, le réseau de soutien social n'est habituellement pas homogène. Il comporte des personnes avec qui le parent a des interactions régulières et soutenues et pour lesquelles il peut aussi agir comme figure de soutien social (par exemple, des membres de la famille étendue, d'autres parents, des collègues de travail, des voisins). On appelle ce réseau social le réseau de soutien informel. Le réseau social d'un parent comporte aussi des personnes desquelles il reçoit une aide plus ou moins ponctuelle qui n'est habituellement pas réciproque (par exemple, des professionnels de la santé, des services sociaux ou de l'éducation). Cette aide ou ce soutien est souvent contractualisé et organisé en fonction d'objectifs spécifiques (par exemple, fournir à l'enfant les soins requis par son état de santé ou les services éducatifs appropriés à son âge; participer à un groupe de parents animé par des intervenants d'une maison de la famille). On appelle ce réseau social le réseau de soutien formel. Dès lors, la distinction entre le soutien formel et informel mérite d'être prise en compte dans les déterminants de la parentalité parce que la manière dont le parent participe à l'un et l'autre de ces types de réseau du soutien social implique des motivations, des attentes, des règles, des possibilités et des contraintes très différentes. Par exemple, l'expérience de demande et de réception d'aide que vit une mère pour une difficulté d'allaitement risque de varier selon qu'elle s'adresse à une autre mère (réseau de soutien informel) ou à une infirmière (réseau de soutien formel).

Ce facteur inclut également l'impact que peuvent avoir sur le parent les pressions et les conflits sociaux qui émergent à l'intérieur de son réseau formel et informel. Toute relation de soutien est susceptible de comporter un coût social qui, dans certaines situations, peut dépasser les bénéfices que peut en retirer la mère ou le père. L'exercice du rôle de parent est donc façonné par le soutien reçu, de même que par ces coûts sociaux (sous forme d'exigences, d'obligations, de jugements, de retour d'ascenseur, de déboursés financiers, de règles ou procédures auxquels on doit se soumettre, etc.). En particulier, dans le cas du soutien provenant du réseau formel, cet aspect peut jouer un rôle important dans l'établissement d'une relation de collaboration entre le parent et les acteurs professionnels qui gravitent autour de lui et de son enfant.

Finalement, le soutien social doit être conjugué culturellement. Les représentations sociales de ce qui est acceptable (ou inacceptable) de demander et de recevoir en ce qui a trait au soutien social pour une mère et un père varient d'un contexte culturel à l'autre. Par exemple, l'appartenance ethnique d'une mère et son insertion dans une communauté particulière ont un impact sur ce qu'elle considère comme étant un soutien (un service, une aide, etc.) pertinent pour elle. Autre exemple, les pères de milieux défavorisés s'inscrivent à l'intérieur d'une culture de la mascu-

linité (injonctions de force, de virilité, etc.) qui conditionne les demandes d'aide formelle et informelle qu'ils peuvent faire lorsqu'ils rencontrent des défis dans la relation avec leurs enfants.

L'information sur le développement de l'enfant et la conduite parentale

Le modèle conceptuel présenté dans la figure 1 met en exergue l'information dont se servent les parents pour comprendre les besoins de leurs enfants et organiser leur conduite parentale. Ce facteur est souvent inclus à l'intérieur du domaine du soutien social (voire aussi du domaine de la relation avec l'autre parent) où de nombreux échanges d'information se produisent, mais aussi où sont discutés et mis en perspective des désaccords et des controverses suscités par cette information. Dans cette perspective, les organismes communautaires Famille mettent en place au Québec des conditions qui favorisent ce type de conversation non seulement entre les personnes qui œuvrent dans ces organismes et les parents, mais aussi entre les parents eux-mêmes.

Nous avons décidé de distinguer ce facteur dans le modèle conceptuel proposé parce qu'une portion importante des actions sociales en direction des parents repose sur la transmission d'une somme considérable de messages portant sur le développement des enfants et la conduite parentale. De plus, cette situation amène les parents à ne pas être seulement des cibles passives de ces messages, mais les invite à se situer comme de véritables consommateurs de ce type d'information avec ce que cela implique en matière de liens entre leurs besoins en information et les choix qui leur sont offerts pour combler ces besoins. Dans ce contexte, une large panoplie de « produits informationnels » est développée par les organisations de services et les organisations de planification dans les domaines de la santé, des services sociaux et de l'éducation, de même que par des entreprises privées (maisons d'édition, entreprises de jouets éducatifs, etc.). Les interactions que les parents établissent avec des spécialistes du développement et de l'éducation des enfants incluent régulièrement comme modalité opératoire cette transmission d'informations. Ces informations, dans ce cadre, sont souvent qualifiées de « connaissances » sur le développement de l'enfant et la conduite parentale.

À cela il faut ajouter que certains messages clés font aussi l'objet de campagnes sociétales en direction des parents et des enfants. On ne peut saisir l'intensité et l'étendue du contenu informationnel auquel sont exposés quotidiennement les parents sans évoquer la participation active des médias traditionnels (quotidiens, magazines, radio, télévision) à l'intérieur de leur vie. Ces médias constituent des acteurs importants dans la production et la circulation d'information visant à « outiller » les parents dans l'exercice de leur rôle¹⁸. Leur champ d'action ne se limite pas seulement à des articles ou des émissions spécialisés, mais englobe également les produits de divertissement qui eux aussi véhiculent des messages plus ou moins conscients

¹⁸ Des carrières médiatiques se sont même construites autour du public cible des parents (en particulier des mères). Qu'on pense notamment au Docteur Spock et à Jeannette Bertrand de même que, plus près de nous dans le temps, à Docteur Nadia et à Super Nanny.

sur ce qu'il faut faire ou ne pas faire quand on est parent. Les entreprises de publicité mettent même la main à la pâte à travers les choix de contenu, plus ou moins judicieux¹⁹, qu'ils emploient pour mettre en valeur leurs produits.

¹⁹ Comme cette publicité de repas cuisinés qui propose que puisque « Vos enfants vous mentent... Mentez-leur aussi ».

Ce facteur d'influence de la parentalité ne serait pas complet sans évoquer la montée de ce que l'on en est venu à appeler les « réseaux sociaux » dans la vie des personnes au Québec et ailleurs dans le monde. Ce phénomène, encore peu documenté dans les recherches sur la parentalité, influence nécessairement l'exercice du rôle de parent parce que les habitudes que les personnes adoptent avec ces médias ne se perdent pas lorsqu'elles deviennent mères ou pères. Au contraire, le recours aux médias sociaux élargit considérablement les sources d'information dont un parent peut disposer pour répondre à ses questions et ses préoccupations ainsi qu'il augmente les moyens interactifs (par exemple, à travers des forums de discussion) pour traiter et donner du sens aux informations qu'on lui propose.

Malheureusement, cette galaxie d'information qui assaille les parents d'aujourd'hui ne brille pas par la cohérence des idées et des messages qu'elle transporte. Les parents y rencontrent une surabondance d'information, qui affirme souvent tout et son contraire, ce qui exige d'eux une capacité d'analyse et de réflexion leur permettant de circuler en évitant les écueils. Par contre, certaines conditions sont nécessaires au développement de cette capacité de discernement. Les caractéristiques personnelles du parent (par exemple, son niveau d'éducation, sa personnalité, ses habiletés cognitives) de même que celles de l'environnement dans lequel il évolue (par exemple, la présence d'un réseau d'entraide, l'accès à Internet, l'existence de relations avec des professionnels en qui il a confiance) contribuent à soutenir ou entraver sa capacité à tirer du sens de l'information qu'on lui offre ou qu'il recueille.

L'expérience vécue dans le milieu de travail

De tout temps, la présence de jeunes enfants dans la vie des femmes et des hommes a soulevé des défis de coordination entre les différents rôles sociaux qu'ils jouent. Les parents ont longtemps été laissés à eux-mêmes pour trouver des solutions à ces défis et, dans ces contextes, ce sont principalement les femmes qui ont été conviées (ou plus souvent qu'autrement obligées) à aménager leur vie en fonction des tâches relatives aux soins des enfants et à l'organisation de la vie quotidienne qu'exige la présence de ces derniers. La présence accrue des femmes sur le marché du travail a complètement redéfini la manière de concevoir ces défis et les solutions pouvant leur être apportées. De nouveaux acteurs — l'État, les syndicats, les patrons — se sont impliqués dans le développement de conditions permettant de mieux concilier les exigences reliées au statut de mère et de père et celles reliées au statut de travailleur. Cependant, la conciliation famille-travail continue d'être une source importante de préoccupations individuelles des parents de jeunes enfants et de préoccupations sociales pour les instances gouvernementales et les organisations de services.

Considérer que le travail que font un homme et une femme exerce une influence directe sur la forme de parentalité qu'il ou elle développe implique également de considérer ce travail sous l'angle du capital social, culturel, relationnel, économique et matériel qu'il procure. L'expérience, la pratique et la responsabilité parentales dépendent donc des ressources que l'activité professionnelle peut introduire dans la vie d'un parent. Par exemple, l'exercice d'un métier ou d'une profession ne fournit pas seulement une source de revenus permettant de remplir certaines des responsabilités de base qu'un parent a envers son enfant (lui fournir un toit, le nourrir, le vêtir, etc.), il fournit notamment l'accès à un type d'environnement de vie, un réseau social particulier et une forme de reconnaissance ou de prestige social qui conditionnent l'expérience que cette personne vit dans son rôle parental et la pratique qu'il exerce auprès de son enfant.

Le contexte de vie des parents

Comme il a été mentionné plus haut, le contexte de vie des parents regroupe un ensemble d'éléments qui exerce une influence *indirecte* sur la parentalité, c'est-à-dire à travers l'impact qu'ils ont sur l'histoire de vie et la personnalité du parent, sur les caractéristiques personnelles de l'enfant, sur la qualité du soutien social et de la relation avec l'autre parent, sur l'expérience vécue dans le milieu du travail et sur la nature de l'information offerte. La théorie écosystémique du développement humain propose de simplifier la conception potentiellement très complexe des influences indirectes en regroupant ces éléments en trois grandes catégories ou niveaux systémiques :

1

le **mésosystème** qui repose sur les formes de relation entre les différents milieux dans lesquels évolue une personne (par exemple, les relations qui existent entre la famille et la belle-famille d'un père ou d'une mère relèvent de ce type d'influence; les relations de voisinage entrent aussi dans cette catégorie de même que les relations au sein des réseaux sociaux qui s'établissent par l'entremise d'outils tels que *Facebook*);

2

l'**exosystème** qui englobe l'environnement physique dans lequel une famille organise son quotidien ainsi que l'ensemble des structures et institutions sociales qui charpentent la vie quotidienne des personnes (par exemple, la sécurité du quartier et son enclavement; les services publics auxquels les parents ont accès; les lois et les politiques qui régissent les responsabilités parentales; les divers types de médias de masse auxquels les parents ont accès; le marché du travail et les opportunités d'emploi; les organisations sociales de revendication de droits);

3

le **macrosystème** qui recouvre les croyances, les représentations et les discours sociaux portant sur l'enfance, la parentalité et la vie familiale.

La nature de l'influence indirecte que ces éléments peuvent avoir sur les parents s'appuie en partie sur des choix que ces derniers peuvent avoir et faire. Par exemple, le choix (ou l'absence de choix) des parents de vivre dans tel ou tel quartier d'une grande ville ouvre sur un monde de possibilités (ou de contraintes) qui entreront dans le tissage de leur expérience parentale. La nature de cette influence indirecte du contexte de vie des parents s'appuie également sur les actions collectives auxquelles ils peuvent ou non participer directement. Par exemple, un parent qui s'implique sur le conseil d'administration du centre de la petite enfance de son enfant exerce une influence sur le contexte institutionnel qui façonne le type de collaboration parent-éducatrice qui peut y avoir cours.

Manifestement, une autre partie de cette influence indirecte du contexte de vie des parents se situe complètement en dehors des choix qui s'offrent aux parents et des lieux dans lesquels ils peuvent participer (par exemple, les conditions culturelles dans lesquelles ils évoluent, les discours sociaux et les politiques publiques qui encadrent les responsabilités parentales). Il n'en reste pas moins que ces espaces, qui sont hors de portée des parents et des enfants dans leur vie quotidienne, reposent sur de longues et complexes chaînes de relations sociales. Les parents ne sont toutefois pas « sans pouvoir » à l'intérieur de celles-ci. Des discours sociaux tels que celui du développement du pouvoir d'agir (*empowerment*) des parents contribuent à leur redonner des leviers leur permettant de participer à la mise en place de conditions qui favorisent la réalisation de leur projet parental et familial. À ce sujet, l'univers des parents d'aujourd'hui relève de plus en plus de ce que Jenkins (2006) appelle la culture de convergence à l'intérieur de laquelle on retrouve une large circulation des contenus médiatiques, un engagement et une participation active des personnes et l'émergence d'un nouveau type d'expertise centré sur l'intelligence collective des personnes concernées par une situation ou un phénomène (plutôt qu'une expertise centrée sur le statut professionnel). La confiance que le public sur Internet accordait aux professionnels dans les médias traditionnels s'exprime désormais de plus en plus en une confiance que s'accorde le public envers lui-même, plus précisément une confiance en les consommateurs-producteurs d'information dans les nouveaux médias. Ce phénomène s'explique par la nouvelle culture de la participation (Jenkins, 2008) dans les réseaux sociaux, où s'affairent des « netoyens », des usagers d'Internet qui font valoir leur rôle de citoyens en produisant de l'information sous forme de textes, d'images et de vidéos, le tout publié en ligne. Ils arrivent à véhiculer cette information au sein de communautés d'intérêts communs en participant activement à l'aide d'outils permettant le partage, voire la viralité de l'information.

Remarques conclusives

En somme, le présent travail souligne clairement que la parentalité est un concept multidimensionnel avec les axes de l'expérience, de la pratique et de la responsabilité parentales. Ces axes sont le propre du parent, de ses expériences antérieures et de la relation avec son enfant. Il appelle également à considérer la parentalité d'une mère ou d'un père « en contexte », c'est-à-dire en interrelation avec l'autre parent, les proches et les autres acteurs de son environnement socioculturel. La compréhension de la parentalité exige donc de prendre en compte divers facteurs proximaux et distaux qui ont été présentés à l'intérieur d'un modèle conceptuel intégré.

Le cadre théorique et conceptuel proposé ici vise à répondre à certains défis qui ont été énumérés dans l'avant-propos. Premièrement, dans la foulée de l'affirmation de Kurt Lewin²⁰ que « rien n'est plus pratique qu'une bonne théorie »²¹, le cadre proposé permet de favoriser une compréhension et un langage commun parmi un large spectre d'acteurs des milieux de pratique, de la planification des services et de la recherche qui sont concernés par la parentalité au Québec. Le modèle de la parentalité présenté ici est suffisamment inclusif pour interpeller la grande majorité de ces acteurs qui constituent les parties prenantes de *l'initiative Perspectives parents*. Comme le titre du document le souligne, ce travail vise à structurer la manière de penser à la parentalité telle qu'elle se vit aujourd'hui par les mères et les pères du Québec, mais aussi telle qu'elle pourra se vivre dans le futur par les enfants devenus grands. Il s'agit manifestement d'une grande ambition pour un travail comme celui-ci. L'avenir se chargera d'introduire une dose de réalité dans cette ambition.

Deuxièmement, les éléments — concepts et facteurs — décrits dans le présent document constituent un guide pratique pour l'élaboration des plans d'analyse des résultats du sondage et des résultats des groupes de discussion avec les parents. Nous ne voulons évidemment pas ici nous substituer au comité d'orientation de projet (COP), sous la responsabilité de l'Institut de la statistique du Québec, qui a le mandat d'encadrer cette opération. Toutefois, les travaux du COP (ou de tout autre groupe de travail œuvrant à la réalisation d'une enquête semblable) peuvent s'appuyer sur le présent modèle dans le développement des questions de recherche et des hypothèses à tester. De plus, l'interprétation des résultats de *l'initiative Perspectives parents* (tant sur le plan de

²⁰ Kurt Lewin a été l'un des fondateurs de la psychologie sociale aux États-Unis. Ses travaux ont notamment été appliqués dans le domaine de la dynamique des groupes restreints et de la motivation.

²¹ « There is nothing so practical as a good theory »

son volet quantitatif que de son volet qualitatif) doit s'appuyer sur une intégration des principaux concepts et des données probantes actuelles qui charpentent l'étude de la parentalité. Le présent document apporte donc une contribution sur ce plan.

Enfin, le cadre théorique et conceptuel décrit ici offre une occasion d'inscrire le développement d'innovations sociales auprès des parents de jeunes enfants à l'intérieur d'une vision intégrée de leurs besoins. Ainsi, les initiatives dans divers secteurs d'action (actions communautaires, services de garde, services sociaux, santé, éducation, etc.) méritent d'être conçues et implantées en ayant à l'esprit non seulement les mandats spécifiques à leur contexte, mais aussi (et surtout) l'expérience des parents, dans la vie quotidienne qu'ils partagent avec leurs enfants. Une facilitation de la coordination intersectorielle de ces multiples initiatives est sûrement l'une des importantes contributions du présent travail.

- Belsky, J. (1984). The determinants of parenting : a process model. *Child Development, 55*, 83-96.
- Belsky, J. (2008). *Déterminants sociocontextuels des pratiques parentales*. *Encyclopédie sur le développement du jeune enfant*. Document repéré à <http://www.enfant-encyclopedie.com/sites/default/files/textes-experts/fr/85/determinants-sociocontextuels-des-pratiques-parentales.pdf>.
- Belsky, J., & Barends, N. (2002). Personality and parenting. Dans M.H. Bornstein (Éd.), *Handbook of parenting, Vol. 3 : Being and becoming a parent* (2^e éd., pp. 415-438). New York, NY: Erlbaum.
- Belsky J., & Jaffee, S. (2006). The multiple determinants of parenting. Dans D. Cicchetti, & D.J. Cohen (Éds), *Developmental psychopathology, Vol. 3 : Risk, disorder, and adaptation* (2^e éd., pp. 38-85). Hoboken, NJ: Wiley.
- Boily, M., St-Onge, M., & Toutant, M.T. (2006). *Au-delà des troubles mentaux, la vie familiale : regard sur la parentalité*. Montréal, QC: Éditions du CHU Ste-Justine.
- Bornstein, M.H. (2002). *Handbook of Parenting*. Five volumes. New York, NY: Erlbaum.
- Bronfenbrenner, U. (1979). *The Ecology of Human Development : Experiments by nature and design*. Cambridge, MA: Harvard University Press.
- Bronfenbrenner, U. (1996). Le modèle Processus-Personne-Contexte-Temps dans la recherche en psychologie du développement : principes, applications et implications. Dans R. Tessier, & G.M. Tarabulsy (Éds), *Le Modèle écologique dans l'étude du développement de l'enfant* (pp. 9-59). Sainte-Foy, QC: Presses de l'Université du Québec.
- Bronfenbrenner, U. (2001). The bioecological model of human development. Dans T. Husen, & T.N. Postlethwaithe (Éds), *International Encyclopedia of Education* (2^e éd., Vol. 3, pp. 6963-6970). New York, NY: Elsevier.
- Bronfenbrenner, U. (2005). *Making Human Being Human*. Thousand Oaks, CA: Sage.
- Bronfenbrenner, U., & Ceci, S.J. (1994). Nature-nurture reconceptualized in developmental perspective : a bioecological model. *Psychological Review, 101*, 568-586.
- Cassidy, J., & Shaver, P.R. (2008). *Handbook of Attachment : Theory, research, and clinical applications*. New York, NY: Guilford Press.
- Chamberland, C. (2003). *Violence parentale et violence conjugale : des réalités plurielles, multidimensionnelles et interreliées*. Québec, QC: Presses de l'Université du Québec.

- Crittenden, P. M., & Landini, A. (2011). *Assessing Adult Attachment : A Dynamic-Maturational Approach to Discourse Analysis*. New York, NY: Norton.
- Crittenden, P. M. (2008). *Raising parents : Attachment, parenting, and child safety*. Abingdon, UK: Routledge/Willan.
- Hoghugh, M.S., & Long, N. (2004). *Handbook of Parenting : Theory and research for practice*. Thousand Oaks, CA: Sage.
- Houzel, D. (1999). *Les enjeux de la parentalité*. Ramonville: Erès.
- Jenkins, H. (2006). *Convergence Culture : Where old and new media collide*. New York, NY: New York University Press.
- Jenkins, H. (2008). *What is Participatory Culture ? Henry Jenkins discussing the characteristics of Participatory Culture* [Vidéo en ligne]. Repéré à <http://video.mit.edu/watch/what-is-participatory-culture-3027/>
- Krause, P.H., & Dailey, T.M. (2011). *Handbook of Parenting : Styles, stresses, and strategies*. Hauppauge, NY: Nova Science.
- Lacharité, C., & Éthier, L.S. (2009). La violence physique des parents envers leurs enfants. Dans C. Lacharité, & J.P. Gagnier (Éds), *Comprendre les familles pour mieux intervenir : Repères conceptuels et stratégies d'action*. (pp. 307-336). Montréal, QC: Chenelière.
- Sameroff, A. (2009). *The Transactional Model of Development : How children and contexts shape each other*. Washington, DC: APA.
- Sellenet, C. (2007). *La parentalité décryptée : pertinence et dérive d'un concept*. Paris: L'Harmattan.
- Spinath, F.M., & O'Connor, T.G. (2003). A behavioral genetic study of the overlap between personality and parenting. *Journal of Personality*, 71(5), 785-808.
- Winnicott, D.W. (1953). Transitional objects and transitional phenomena. *International Journal of Psychoanalysis*, 34, 89-97.
- Winnicott, D.W. (1967). Mirror-role of the mother and family in child development. Dans P. Lomas (Éd.), *The Predicament of the Family : A Psycho-Analytical Symposium* (pp. 26-33). London, UK: Hogarth.

Perspectives parents



L'initiative *Perspective parents*, mise de l'avant par l'organisme **Avenir d'enfants** et réalisée en collaboration avec l'**Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)** et l'**Institut de la statistique du Québec (ISQ)**, a pour but de constituer une base de données à l'échelle nationale avec un découpage régional sur différents aspects de l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans :

- ❖ Besoins en information des parents
- ❖ Sentiment d'efficacité parentale et sentiment de satisfaction parentale
- ❖ Stress et obstacles
- ❖ Soutien social
- ❖ Services et activités : accès, utilisation et barrières
- ❖ Pratiques parentales
- ❖ Caractéristiques sociodémographiques

Cette initiative comporte une enquête populationnelle, sous la responsabilité de l'ISQ, qui a été réalisée entre janvier et mai 2015 auprès d'environ 15 000 parents. Il comporte également un autre volet qui regroupe différents travaux de nature conceptuelle et qualitative sous la responsabilité du **Centre d'études interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et la famille (CEIDF)** de l'UQTR.

► Pour en apprendre davantage sur cette initiative, consultez l'onglet **Perspectives parents** sur www.avenirdenfants.org.

PROGRAMME

0831



programme court
de 3^e cycle

UQTR

plus de détails à www.uqtr.ca/programme

Études familiales

Ce programme court a été conçu dans le but de faciliter son accès aux **professionnels** déjà actifs sur le marché du travail.

Les cours sont donnés selon des modalités d'enseignement s'appuyant sur des cours intensifs et des cours en conférence web.